

Le mag'

Romainville

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES ■ AVRIL 2026



FRANÇOIS DECHY
RÉÉLU MAIRE

Lun. 13/04

À 19h
Danse
Initiation aux danses folkloriques argentines
■ Conservatoire Nina Simone
79 avenue du Président Wilson
Dès 16 ans
Informations et inscriptions :
01 83 74 57 75 ou conservatoire.romainville@est-ensemble.fr

Mer. 15/04

À 20h15
Ciné-débat
Tout va bien
Le parcours de cinq adolescent-e-s, âgés de 14 à 19 ans, qui ont traversé des déserts et des mers, seul-e-s. Arrivé-e-s à Marseille, ces filles et garçons portent en eux/elles l'espoir brûlant d'une nouvelle vie. Ils apprennent un métier, un pays, des habitudes et pour certain-e-s une langue...
Après la projection du film, débat avec Amnesty International Groupe Montreuil, le MRAP de Noisy-le-Sec et RESF de Romainville.

■ Cinéma Le Trianon
2 place Carnot
Tarif unique : 4€
Informations : 01 83 74 56 00 ou cinema.trianon@est-ensemble.fr



Jeu. 16/04

À 17h
Lecture
Ravisement
Cie Jetzt.
À l'heure des réseaux sociaux, des fake news et de l'éco-anxiété, Celeste et Noah, deux jeunes Britanniques, se rencontrent lors d'un rendez-vous arrangé et tombent très vite amoureux. Dès qu'ils emménagent ensemble, la paranoïa s'installe dans leur quotidien.
■ L'Annexe
45 avenue de Verdun
Dès 12 ans
Tarif unique : 5€
Informations : 01 72 40 65 58 ou annexeromainville.com

À 19h
Conseil municipal
■ Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville



À 19h30
Théâtre
La Tour de Constance
C^{ie} MidiMinuit
À Aigues-Mortes, près de la Tour de Constance, trois couples de jeunes personnages traversent les saisons, les amours naissantes et leurs rêves d'ailleurs dans une pièce contemporaine, drôle et sensible.
■ Le Pavillon
28 avenue Paul Vaillant-Couturier
Tout public
Tarifs : 12 € (plein), 8 € (réduit), 5 € (- de 12 ans), 3 € (accès culture)
Informations : 01 71 86 60 16 ou contact.lepavillon@ville-romainville.fr

Ven. 17/04

De 10h à 12h
Débat-philosophie
« L'État »
Un temps de réflexion collective autour de la notion d'État. L'atelier s'appuiera sur des supports variés afin de nourrir les échanges philosophiques.
■ Maison des retraité-e-s
4 rue Albert Giry
Informations et inscriptions :
01 49 15 56 41 ou mdraccueil@ville-romainville.fr

À 20h30
Ciné-musique
The Blues Brothers
Jake Blues et son frère Elwood doivent réunir 5 000 dollars pour sauver l'orphelinat où ils ont grandi...
Avant la projection du film culte de John Landis, Vent de Folie, l'ensemble adulte du conservatoire de musique de Noisy-le-Sec dirigé par Isabelle Dupré, célèbre le Septième Art en musique.

■ Cinéma Le Trianon
2 place Carnot
Tarif unique : 4€
Informations : 01 83 74 56 00 ou cinema.trianon@est-ensemble.fr

Sam. 18/04

De 11h à 12h
Club Maraîchage
Petits Maraîchers : Jardinage de saison
C'est le printemps ! Le moment de mettre ses petites mains dans la terre pour semer carotte et radis, et apprendre à repiquer.

■ Potagers de la Corniche
Dès 5 ans
Informations et inscriptions :
01 83 74 57 75 ou contact@lacitemaraichere.com

À 12h30
Think Tank Philo Climat
Qu'est-ce qu'une vie « tuable » ?
Discussion philosophique et exploration conviviale autour d'un brunch partagé.

■ Maison de la Philo
28 avenue Paul Vaillant-Couturier
Informations et inscriptions :
01 71 86 60 20 ou maisondelaphilo@ville-romainville.fr

À 20h
Concert Punk Hardcore
Spiruline Release Party + guests
Depuis 2022, Spiruline propose un hardcore énergique mêlant riot grnrl et metalcore avec une forte identité féministe DIY, et s'entoure pour sa release party de groupes ami-e-s aux styles engagés et intenses.

■ Larocafé
74 avenue Gaston Roussel
Entrée libre



Weekend des transitions #18

Du ven. 24 au dim. 26/04

Banlieues précieuses : cultivons le luxe autrement
En partenariat avec zéRA et À Table Citoyens, célébrons 48h de l'agriculture urbaine à travers un prisme inclusif et anticolonial, et imaginons de nouveaux récits pour notre beautiful 93.



Et si nous interrogeons et renversions les notions de luxe et les codes associés aux « banlieues » ? Et si des démarches pratiques, artistiques et festives nous permettaient d'ouvrir d'autres imaginaires, où la terre, le partage et le savoir-faire deviennent les véritables richesses ?

Au programme : exposition de photos, performances et ateliers artistiques, randonnée agricole, mise en place d'essais, vente de plants, visites sensorielles, concours de cuisine solidaire...

■ Cité Maraîchère dans et hors-les-murs
6 rue Albert Giry
Informations et inscriptions :
01 83 74 57 75 ou contact@lacitemaraichere.com
Voir programme détaillé sur le site et les réseaux : lacitemaraichere.com

Dim. 19/04

À 14h30
Ciné-débat
Festival Printemps des libertés
Fadhma N'Soumer
Au XIX^e siècle, en Kabylie, Fadhma N'Soumer devient une figure majeure de la résistance contre l'armée coloniale française. Guidée par sa foi et sa détermination, elle rassemble les tribus et mène le combat... Après la projection du film de Belkacem Hadjadj, discussion avec le poète Ben Mohamed qui a écrit les dialogues du film.

■ Cinéma Le Trianon
2 place Carnot
Tarif unique : 4€
Informations : 01 83 74 56 00 ou cinema.trianon@est-ensemble.fr

Ven. 24/04

À 20h
Bal funk
Hommage à Prince
On célèbre les 10 ans de la disparition de Prince, en recréant l'énergie unique de sa musique mêlant funk, rock, pop et groove sensuel. Avec l'équipe du Bal de Funk et de nombreux invités, cet hommage festif invite autant à danser qu'à se souvenir de l'artiste.

■ Larocafé
74 avenue Gaston Roussel
Entrée libre

Du ven. 24 au dim. 26/04

Ciné Vita Italia
Un week-end en Italie !
Découvrez des classiques et inédits du cinéma italien dont une avant-première.

■ Cinéma Le Trianon
2 place Carnot
Tarifs week-end : 16€ (plein), 13€ (réduit)
Informations : 01 83 74 56 00 ou cinema.trianon@est-ensemble.fr

Dim. 26/04

Commémoration de la Journée nationale du souvenir de la déportation
Romainville, les Lilas et les associations d'ancien-ne-s combattant-e-s, résistant-e-s, déporté-e-s et familles de fusillé-e-s honorent avec ce parcours la mémoire de tou-te-s les déporté-e-s.

> 13h15
Rendez-vous devant la plaque Cécile Gutmacher
Allocutions, dépôts de gerbes et recueillement
> 13h35
Stèle Danièle Casanova
Dépôts de gerbes et recueillement
> 14h30
Fort de Romainville aux Lilas
Lecture de messages, dépôts de gerbes, recueillement
> 16h
École élémentaire Paul Langevin aux Lilas
Pot de l'amitié

Jeu. 7/05

À 20h
Théâtre et musique
Koudour
Hatice Özer met en scène une cérémonie festive sans marié, mêlant musique, récits et transe pour célébrer son héritage familial et la diaspora turque. À travers chants, langues et figures mythiques, elle fait renaître la communauté dans une atmosphère joyeuse et envoûtante.

■ Le Pavillon
28 avenue Paul Vaillant-Couturier
Dès 10 ans
Tarifs : 12 € (plein), 8 € (réduit), 5 € (- de 12 ans), 3 € (accès culture)
Informations : 01 71 86 60 16 ou contact.lepavillon@ville-romainville.fr

Jeu. 8/05

Commémoration de la Victoire du 8 Mai 1945
> 10h30
Rue du 8 Mai 1945
Plaque commémorative
Rassemblement, dépôts de gerbes, recueillement
> 10h45
Départ du cortège
> 11h
Cimetière ancien Monument aux Morts et Carré Militaire
Montée des couleurs, ravivage de la flamme et lecture de messages, dépôts de gerbes et recueillement
> 11h30
Square de l'église
Plaque Ernst Thälmann, stèle Pierre Kérautret et stèle Danièle Casanova, dépôts de gerbes, recueillement

> 11h40
Hôtel de Ville – Salon d'honneur
Plaque commémorative
Dépôts de gerbes, recueillement
Allocutions
> 12h
Pot de l'amitié

Mar. 12/05

À 19h30
Théâtre de tréteau
N dégrés de liberté
In Itinere Collectif
Sept comédien-ne-s de cinq pays recréent sur un espace minuscule une révolution utopique inspirée de la Commune de Paris, sans violence. Sur scène, tout devient possible, célébrant l'imagination et la liberté face aux bouleversements climatiques, sociaux et politiques.

■ Le Pavillon
28 avenue Paul Vaillant-Couturier
Tout public
Tarifs : 12 € (plein), 8 € (réduit), 5 € (- de 12 ans), 3 € (accès culture)
Informations : 01 71 86 60 16 ou contact.lepavillon@ville-romainville.fr



© Laïc Nys

Ven. 15/05

De 10h à 12h
Débat-Philosophie
« Le racisme »
Un atelier de réflexion autour de la notion de racisme, À partir de supports et d'exemples concrets pour nourrir la discussion collective.
■ Maison des retraité-e-s
4 rue Albert Giry
Informations et inscriptions :
01 49 15 56 41 ou mdraccueil@ville-romainville.fr

Les rendez-vous de la démocratie locale

Plaine centrale
Marcel Cachin,
venez découvrir le futur aménagement !

Lun. 4 et mer. 6/05

Lun. de 18h à 20h
Mer. de 15h à 17h
De mai à juin 2026, une seconde phase de consultation et concertation permettra de définir plus finement le futur aménagement.

Pour découvrir le scénario d'aménagement et donner votre avis, rendez-vous aux stands d'information de la Plaine Centrale Marcel Cachin.

■ Plaine centrale Marcel Cachin



Retrouvez toute l'info de Romainville sur www.ville-romainville.fr

Mensuel réalisé par la Direction de la Communication de la Ville de Romainville
Place de la Laïcité – 93230 Romainville
Direction de la publication : François DECHY
Rédactrice en chef : Johanna BRINET
Rédaction : Magali HAMARD, Ariane SEVRAIN
Conception Maquette : Gersende HURPY, Nathalie LINDER
Photographes : Laetitia d'ABOUILLE, Raphaël BÉHAR, Dagmara BOJENKO, Élodie PONSARD, Nissim SELLAM, Georges RIOUAL
Photo de couverture : Élodie PONSARD
Mensuel imprimé par Imprimerie RAS
Dépôt légal : AVRIL 2026





Chères Romainvilloises, chers Romainvillois,

Ce numéro de votre magazine municipal marque une nouvelle étape de la vie démocratique de notre ville. Vous m'avez renouvelé votre confiance. Cette confiance est une responsabilité que je mesure pleinement et que j'assumerai avec exigence.

Derrière les résultats d'une élection, il y a bien plus que des chiffres. Il y a des rencontres, des échanges, des attentes exprimées parfois avec force, parfois dans le silence. Il y a aussi des inquiétudes, et surtout, beaucoup d'espoirs. Des espoirs concrets, exigeants, légitimes. Je les ai entendus, et je continuerai à les porter avec détermination.

Je veux remercier l'ensemble des habitantes et habitants. Celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance, bien sûr. Mais aussi celles et ceux qui ont fait un autre choix, ou qui ne se sont pas déplacés. Dans une démocratie vivante, toutes les voix comptent. Notre responsabilité est de les écouter, toutes, sans exception.

Romainville est une ville engagée, une ville qui débat, une ville qui ne se résigne jamais. Cette vitalité est une force précieuse. Elle doit s'exprimer dans un cadre respectueux, à la hauteur de nos valeurs républicaines. Les tensions et les excès qui ont parfois marqué la campagne ne doivent jamais devenir la norme. Le débat public doit rester digne.

Aujourd'hui, j'aborde ce nouveau mandat avec humilité. Être votre maire est un honneur, mais c'est avant tout un devoir : un devoir de sérieux, d'écoute et de fidélité à l'intérêt général. Je serai le maire de toutes et de tous, dans tous les quartiers, pour toutes les générations, sans distinction. Je suis également fier de conduire cette nouvelle majorité, enrichie de nouveaux visages, de nouvelles énergies et d'un engagement renouvelé au service de notre ville.

Ce mandat sera collectif. Rien ne se construit seul, et encore moins une ville. Je veux saluer ici l'engagement des agent·e·s municipaux·ale·s, des services, des élu·e·s, des partenaires associatifs et de celles et ceux qui, chaque jour, font vivre Romainville. Leur travail est essentiel.

Nous tirons aussi des enseignements clairs de cette élection. Une attente forte s'exprime pour plus de justice sociale, notamment dans nos quartiers populaires. Une exigence également sur les questions du quotidien : le cadre de vie, les services, le lien entre la ville et ses habitant·e·s. Le message est entendu, pleinement.

Les projets engagés vont se poursuivre et se concrétiser : équipements publics, mobilités, espaces verts, logements, services à la population. Mais au-delà des projets, c'est une vision que nous portons : celle d'une ville solidaire, féministe et antiraciste.

La jeunesse sera au cœur de ce nouveau mandat. Nous devons offrir à nos jeunes les conditions de leur réussite, de leur émancipation et de leur avenir à Romainville. Cela passe par des investissements concrets et structurants : la création d'un lycée général rue Marcel Ethis, ainsi que d'un collège aux Bas-Pays. Nous agirons également pour faciliter l'accès au logement des jeunes. Dans le cadre du projet de la Zac de l'Horloge, 130 logements sociaux leur seront spécifiquement dédiés.

Nous renforcerons le service public, nous accélérerons la transition écologique, nous lutterons contre les inégalités et la précarité. L'éducation, la culture et l'engagement citoyen resteront au cœur de notre action.

Romainville est une ville riche de sa diversité. Près de 40 000 habitantes et habitants, autant de parcours, d'histoires, de visions. Cette diversité est une richesse, mais elle nous engage aussi : à construire du commun, à faire vivre la solidarité, à ne laisser personne de côté.

C'est avec vous que nous continuerons à faire avancer notre ville. Avec engagement, et avec la conviction profonde que l'action publique peut améliorer concrètement la vie de chacune et chacun.

Ensemble, nous avons déjà accompli beaucoup. Ensemble, nous irons encore plus loin.

Sincèrement,

François Dechy



François Dechy réélu Maire de Romainville.

Une nouvelle aventure !

Avec 41,87 % de voix obtenues lors du second tour des élections municipales, François Dechy a été réélu Maire de Romainville. Retour sur les temps forts de ce grand rendez-vous démocratique : l'annonce des résultats du 22 mars et le Conseil municipal d'installation du 27 mars.

Il est 22h30, ce 22 mars, au soir du second tour des élections municipales. Au Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville, le Maire sortant François Dechy se fraye un chemin pour se rendre au pupitre. Il délivre les résultats dans l'ordre du tirage au sort (voir encadré). La liste *Continuons ensemble* conduite par François Dechy se hisse en tête des votes. Le Maire sortant remercie chaleureusement les Romainvillois-es de lui renouveler leur confiance dans un discours rassembleur. Ces co-listier-ère-s

ne cachent pas leur joie. « *Je suis très heureuse, vraiment* » se réjouit Sofia Dauvergne (PCF) « *C'est le début d'une nouvelle aventure, avec une équipe en partie renouvelée. Le premier défi sera de concrétiser ce que nous avons construit pendant la campagne avec la coopérative civique* (d'où sont sorties 230 propositions, ndlr). »

Se remettre au travail

De son côté, Vincent Pruvost (*Les Citoyenners*) a « *hâte de se remettre au travail. Je suis fier des Romainvillois-es,*

respectueux de leurs choix. On va continuer notre action pour l'éducation populaire que nous avons initiée. De beaux projets nous attendent. » Comme par exemple « *pour l'enfance, pour le droit des femmes* », précise Coralie Lefebvre (*Génération*) « *Ensemble avec les Romainvillois-es et l'équipe des élu-e-s déjà en place et les nouveaux-elles, une belle dynamique va perdurer.* » De son côté, Élodie Girardet (*Les Écologistes*) affirme : « *Nous allons poursuivre notre politique en faveur de la jeunesse ainsi que le développement des cantines bio.* » et d'ajouter « *Il faut continuer à faire vivre la diversité de notre ville, composée de sensibilités et de profils socioprofessionnels variés.* »

De nombreux défis

Nouveau venu dans l'équipe, Jérôme Chénieux (*L'Après*) souligne que « *le premier mandat était celui de la reconstruction. Pour le deuxième, les priorités sont nombreuses comme développer le logement social et améliorer la situation des locataires.* » Pour Karim Amazouz (PRG), ce dossier est également crucial : « *il a 500 logements à réaliser sur le mandat, dont 130 destinés aux jeunes. Les*

Romainvillois-es peuvent compter sur nous. » « *La ville va bientôt franchir le cap des 40 000 habitant-e-s, l'arrivée du tramway ainsi que les constructions du lycée, du troisième collège et de l'école Raymonde Roy aux Bas-Pays seront des tournants majeurs* » ajoute Lennie Nicolle (*Autrement*). Comme ses co-listier-ère-s, il souligne qu'« *avec quatre listes au second tour, nous avons la responsabilité de travailler avec elles et de garantir la représentation de la pluralité dans toutes les instances municipales. Comme nous le faisons depuis 2020.* »

Un deuxième mandat

Au complexe Alice Milliat, le 27 mars, beaucoup de Romainvillois-es ont répondu présent-e-s et investissent les gradins. Robert Clément, maire honoraire, Patrice Bessac, le maire réélu de Montreuil et président d'Est-ensemble, et Mohamed Gnabaly, maire de l'Île-Saint-Denis, président de l'association des maires de Seine-Saint-Denis, ont fait le déplacement. À 17h41, les 39 élu-e-s ont pris place et le Conseil municipal peut commencer. Alors qu'il se porte candidat au poste de maire, Laurent Courcoux (*Romainville en com-*

mun) prend la parole : « *nous continuerons de porter le programme insoumis, un programme global de transformation sociale et écologique, antiraciste, antifasciste et de démocratisation de la vie publique* ». À l'issue de l'élection à bulletin secret, François Dechy remporte 28 voix (4 pour Soraya Jebari, 3 pour Laurent Courcoux et 4 votes blancs).

« Un cœur battant. Un cœur solidaire »

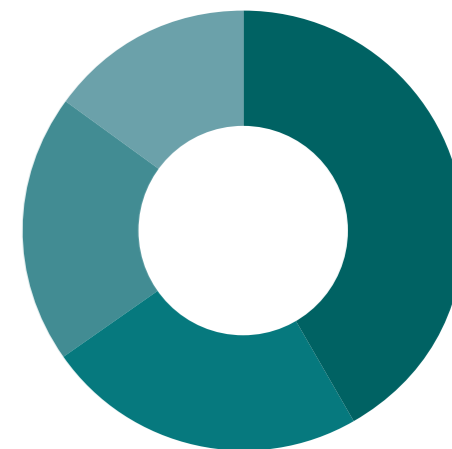
Le Maire réélu se voit remettre son écharpe tricolore avant de délivrer son discours : « *Être à nouveau votre Maire est un honneur. Mais, c'est avant tout un devoir* ». Et d'ajouter « *dans une campagne nationale où la gauche s'est trop souvent polarisée entre le Parti socialiste et la France Insoumise, je veux dire que notre score est une fierté. Une fierté lucide (...). De cette élection, je tire aussi deux autres enseignements majeurs (...)* une attente massive pour l'accompagnement des plus fragiles et notamment dans les quartiers populaires (...) et ensuite une gestion renforcée des problèmes de quotidienneté, du lien entre la ville et ses habitant-e-s (...) le message est reçu 5 sur 5 ». Et de conclure « *Je serai le Maire de toutes et tous (...). Romainville, ce sont près de 40 000 visages (...). Un seul cœur. Un cœur battant. Un cœur solidaire. Un cœur qui ne renonce pas. C'est ce cœur-là qui nous oblige.* »

Quatorze Maires-adjoint-e-s

Mais voici le temps du choix des Maires-adjoint-e-s. Les trois élu-e-s *Romainville en commun* et 14 issu-e-s de *Continuons ensemble* se présentent. Finalement, ce sont les co-listier-ère-s de François Dechy qui remportent les suffrages par 28 voix (5 pour *Romainville en Commun* et 6 votes blancs). Leurs délégations seront connues le 2 avril (voir le trombinoscope page 11). « *Nous sommes aujourd'hui la première force citoyenne de ce Conseil municipal et cette force nous la mettrons au service d'une opposition vivante, constructive et déterminée* » précise Daouda Gory lors de sa prise de parole. De son côté, Soraya Jebari prévient : « *parce que les promesses n'engagent pas seulement ceux qui y croient, elles engagent surtout ceux qui le font. Nous serons particulièrement vigilants sur la sincérité budgétaire, la réalité des investissements annoncés et l'utilisation de l'argent public* ». Après la lecture de la charte de l'élu-e, le Conseil municipal est fin prêt à travailler au service des Romainvillois-es.

En chiffres

Taux de participation : 47,55 %



Continuons ensemble

François DECHY

41,87 %

3612 voix

→ 28 élu-e-s

Romainville À Venir

Daouda GORY

23,44 %

2022 voix

→ 4 élu-e-s

Le temps d'agir

Soraya JEBARI

19,82 %

1710 voix

→ 4 élu-e-s

Romainville en commun

Laurent COURCOUX

14,87 %

1283 voix

→ 3 élu-e-s

Regardez l'intégralité du Conseil municipal d'installation, les prises de parole ainsi que les discours des élu-e-s, sur notre chaîne Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=T0hcEWA60xE>

Les résultats du 15 mars

	NB	Inscrit-e-s				Abstentions				Lutte ouvrière - le camp des travailleurs															
		NB	%	Blancs	Nuls	Exprimés	NB	%	Blancs	Nuls	Exprimés	NB	%	Blancs	Nuls										
Bureau n°1 mairie	1097	652	59,43	5	0,77	8	1,23	639	98,00	445	40,57	12	1,88	54	8,45	125	19,56	27	4,22	49	7,67	263	41,16	109	17,06
Bureau n°2 école Gabriel Péri	1562	875	56,02	13	1,49	5	0,57	857	97,94	687	43,98	20	2,33	38	4,44	161	18,79	46	5,37	78	9,10	358	41,77	156	18,20
Bureau n°3 école maternelle Charlie Chaplin	1362	647	47,50	9	1,39	6	0,93	632	97,88	715	52,50	10	1,58	51	8,08	85	13,45	54	8,54	109	17,25	229	36,23	94	14,87
Bureau n°4 école primaire Fraternité	1544	656	42,49	9	1,37	5	0,76	642	97,87	888	57,51	14	2,18	59	9,19	83	12,93	64	9,97	109	16,98	241	37,54	72	11,21
Bureau n°5 école maternelle Jeanne Gallèpe	1290	464	35,97	5	1,08	5	1,08	454	97,84	826	64,03	10	2,20	42	9,25	52	11,45	46	10,13	109	24,02	117	25,77	78	17,18
Bureau n°6 école primaire Paul Langevin	991	419	42,28	5	1,19	3	0,72	411	98,09	572	57,72	5	1,22	71	17,27	39	9,49	16	3,89	111	27,01	123	29,93	46	11,19
Bureau n°7 école primaire Marcel Cachin	1307	636	48,66	6	0,94	9	1,42	621	97,84	671	51,34	8	1,29	75	12,08	59	9,50	26	4,19	232	37,36	166	26,73	55	8,85
Bureau n°8 centre social Jacques Brel	1476	733	49,66	8	1,09	4	0,55	721	98,36	743	50,34	7	0,97	63	8,74	162	22,47	51	7,07	43	5,96	264	38,62	131	18,17
Bureau n°9 école Paul Vaillant-Couturier	905	429	47,40	11	2,57	4	0,93	414	96,50	476	52,80	4	0,97	35	8,45	37	8,94	21	5,07	109	26,33	131	31,64	77	18,80
Bureau n°10 école primaire Jean Charcot	947	490	51,74	2	0,41	3	0,61	485	98,98	457	48,26	4	0,82	27	5,57	64	13,20	34	7,01	60	12,37	183	37,73	113	23,30
Bureau n°11 école primaire Henri Barbusse	1074	528	49,16	10	1,89	10	1,89	508	96,22	546	50,84	10	1,97	38	7,48	62	12,21	31	6,10	72	14,17	177	34,84	118	23,23
Bureau n°12 collège Pierre-André Houël	1044	555	53,16	7	1,26	4	0,72	544	98,02	489	46,84	5	0,92	52	9,56	86	15,81	47	8,64	51	9,37	206	37,87	97	17,83
Bureau n°13 école Maryse Bastié	901	386	42,84	5	1,30	11	2,85	370	95,85	515	57,16	11	2,97	32	8,65	49	13,24	17	4,60	107	28,92	114	30,81	40	10,81
Bureau n°14 collège Pierre-André Houël	1092	663	60,71	8	1,21	3	0,45	652	98,34	429	39,29	11	1,69	46	7,05	103	15,80	42	6,44	61	9,36	273	41,87	116	17,79
Bureau n°15 école Hannah Arendt	1012	520	51,38	10	1,92	1	0,19	509	97,89	492	48,82	7	1,38	50	9,82	86	16,90	40	7,86	58	11,39	190	37,33	78	15,32
Bureau n°16 école maternelle Jean Charcot	976	524	53,69	6	1,14	6	1,14	512	97,72	452	46,31	4	0,78	60	11,72	60	11,72	38	7,42	111	21,68	146	28,52	93	18,16
Total élection	18580	9177	49,39	119	1,30	87	0,95	8971	97,75	9403	50,61	142	1,58	793	8,84	1313	14,64	600	6,69	1469	16,37	3181	35,46	1473	16,42

Les résultats du 22 mars

	NB	Inscrit-e-s				Abstentions				Romainville en commun				Romainville A Venir		Continuons ensemble		Le temps d'agir	
		NB	%	Blancs	Nuls	Exprimés	NB	%	Blancs	Nuls	Exprimés	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
Bureau n°1 mairie	1097	611	55,70	4	0,65	4	0,65	603	98,70	486	44,30	120	19,90	78	12,94	293	48,59	112	18,57
Bureau n°2 école Gabriel Péri	1562	848	54,29	10	1,18	4	0,47	834	98,35	714	45,71	158	18,94	124	14,87	405	48,56	147	17,63
Bureau n°3 école maternelle Charlie Chaplin	1362	621	45,59	12	1,93	6	0,97	603	97,10	741	54,41	85	14,10	161	26,70	244	40,46	113	18,74
Bureau n°4 école primaire Fraternité	1543	643	41,67	7	1,09	8	1,24	628	97,67	900	58,33	86	13,70	155	24,68	284	45,22	103	16,40
Bureau n°5 école maternelle Jeanne Gallèpe	1290	474	36,74	6	1,27	5	1,05	463	97,68	816	63,26	60	12,96	184	39,74	133	28,73	86	18,57
Bureau n°6 école primaire Paul Langevin	991	413	41,68	2	0,48	3	0,73	408	98,79	578	58,32	38	9,31	160	39,22	152	37,25	58	14,22
Bureau n°7 école primaire Marcel Cachin	1307	629	48,13	8	1,27	11	1,75	610	96,98	678	51,87	58	9,51	284	46,56	186	30,49	82	13,44
Bureau n°8 centre social Jacques Brel	1476	676	45,80	12	1,78	4	0,59	660	97,63	800	54,20	146	22,12	60	9,09	312	47,27	142	21,52
Bureau n°9 école Paul Vaillant-Couturier	905	432	47,73	4	0,93	7	1,62	421	97,45	473	52,27	34	8,08	130	30,88	150	35,63	107	25,41
Bureau n°10 école primaire Jean Charcot	947	451	47,62	8	1,77	4	0,89	439	97,34	496	52,38	52	11,84	86	19,59	200	45,56	101	23,01
Bureau n°11 école primaire Henri Barbusse	1074	517	48,14	10	1,93	5	0,97	502	97,10	557	51,86	66	13,15	102	20,32	194	38,64	140	27,89
Bureau n°12 collège Pierre-André Houël	1044	537	51,44	9	1,67	9	1,67	519	96,66	507	48,56	98	18,88	77	14,84	225	43,35	119	22,93
Bureau n°13 école Maryse Bastié	901	395	43,84	5	1,26	5	1,26	385	97,48	506	56,16	50	12,99	130	33,76	158	41,04	47	12,21
Bureau n°14 collège Pierre-André Houël	1092	606	55,49	7	1,16	4	0,66	595	98,18	486	44,51	93	15,63	66	11,09	304	51,09	132	22,19
Bureau n°15 école Hannah Arendt	1012	494	48,81	7	1,42	6	1,21	481	97,37	518	51,19	86	17,88	88	18,29	216	44,91	91	18,92
Bureau n°16 école maternelle Jean Charcot	977	488	49,95	8	1,64	4	0,82	476	97,54	489	50,05	53	11,14	137	28,78	156	32,77	130	27,31
Total élection	18580	8835	47,55	119	1,35	89	1,01	8627	97,64	9745	52,45	1283	14,87	2022	23,44	3612	41,87	1710	19,82



Les élu-e-s de la majorité lors du Conseil municipal d'installation du 27 mars.



Le Conseil municipal procède au dépouillement du vote pour l'élection des Maires-adjoint-e-s.

Le Maire, les Maires-adjoint-e-s

- François DECHY**
Maire de Romainville
- Sofia DAUVERGNE**
1^{ère} Maire-adjointe
Développement des services publics et relations aux usager-ères, Ressources humaines, Santé, Retraités-es, Soutien aux aidant-e-s
- Vincent PRIVOST**
Maire-adjoint
Urbanisme et aménagement durables, Habitat, Développement du logement social et abordable
- Élodie GIRARDET**
Maire-adjointe
Ville résistante, Lutte contre les discriminations, Droits des femmes, Handicap, Devoir de mémoire et monde combattant, Prévention
- Lennie NICOLLET**
Maire-adjoint
Éducation, Offre périscolaire, Réussite éducative, Petite-enfance
- Vân PHAM**
Maire-adjointe
Culture, Fêtes, Grands événements, Valorisation du patrimoine
- Tony LAÏDI**
Maire-adjoint
Sports, Vie associative, Politique de la ville
- Pilar SERRA**
Maire-adjointe
Finances, Égalité territoriale, Évaluation des politiques publiques, Politique de l'animal et du vivant
- Mathieu LANGLOIS**
Maire-adjoint
Action sociale, Solidarités, Insertion, Emploi, ESS
- Magalie PILLAL**
Maire-adjointe
Éducation populaire, Centres sociaux, Jeunesse, Démocratie participative
- Sébastien CHAILLOU-GILLETTE**
Maire-adjoint
Bifurcation écologique: mobilités, Végétalisation, Alimentation, Économie circulaire, Transition énergétique et Adaptation du patrimoine bâti
- Marie-Lise DESCAMPS-PEQUIGNOT**
Maire-adjointe
Affaires générales, État civil, Marchés alimentaires communaux
- Marc ELFASSY**
Maire-adjoint
Cadre de vie, Propreté, Tranquillité et Assemblée de quartier des Bas-Pays, Réduction des déchets
- Élodie CASANOVA**
Maire-adjointe
Cadre de vie, Propreté, Tranquillité et Assemblée de quartier du Plateau, Développement du commerce de proximité et Relations avec les commerçant-es
- Karim AMAZOUZ**
Maire-adjoint
Cadre de vie, Propreté, Tranquillité et Assemblée de quartier des Trois-Communes, Sécurité et Accessibilité des bâtiments communaux

Les Conseiller-ère-s municipaux-ales

- Nader BEYK**
Conseiller municipal délégué
Amélioration continue du service public, Ville numérique, Maisons France Services
- Samia AFROUNE**
Conseillère municipale déléguée
Vie des quartiers, Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP)
- Jérôme CHÉNIEUX**
Conseiller municipal délégué
Vacances pour toutes et tous
- Willy COUSIN**
Conseiller municipal délégué
Programmes de prévention-santé, Santé mentale, Mutuelle communale
- Denis MOREAU-SEVIN**
Conseiller municipal délégué
Gestion et coordination des chantiers (Publics et Privés).
- Fatoumata DOUMBOUYA**
Conseillère municipale déléguée
Lutte contre la pauvreté et accès aux droits
- Coralie LEFEBVRE**
Conseillère municipale déléguée
Soutien à la parentalité
- Ève GUELMANI**
Conseillère municipale déléguée
Défense des locataires, Droit au logement, Relations avec les bailleurs sociaux
- Félix MULLE**
Conseiller municipal délégué
Qualité des espaces publics, Convention citoyenne des mobilités et du partage de l'espace public
- Emmanuelle RIBES**
Conseillère municipale déléguée
Démocratie alimentaire
- Léa GORES**
Conseillère municipale déléguée
Ville refuge et d'accueil, Ville de la paix, Jumelages, Coopération décentralisée
- Yvon LEJEUNE**
Conseiller municipal
- Gaëlle GIFFARD**
Conseillère municipale

Les Conseiller-ère-s municipaux-ales de l'opposition

- Daouda GORY**
Conseiller municipal
Romainville À Venir
- Sarah ABADA**
Conseillère municipale
Romainville À Venir
- Franck BENGHANEM**
Conseiller municipal
Romainville À Venir
- Amel BENNACEF**
Conseillère municipale
Romainville À Venir
- Soraya JEBARI**
Conseillère municipale
Le temps d'agir
Groupe des élus de la gauche républicaine socialiste, écologiste et citoyenne
- Bruno LOTTI**
Conseiller municipal
Le temps d'agir
Groupe des élus de la gauche républicaine socialiste, écologiste et citoyenne
- Julie LEFEBVRE**
Conseillère municipale
Le temps d'agir
Groupe des élus de la gauche républicaine socialiste, écologiste et citoyenne
- Aldelhamid DAGUEMOUNE**
Conseiller municipal
Le temps d'agir
Groupe des élus de la gauche républicaine socialiste, écologiste et citoyenne
- Laurent COURCOUX**
Conseiller municipal
La France Insoumise Romainville en commun
- Alexandre PRUD'HOMMEAU**
Conseiller municipal
La France Insoumise Romainville en commun
- Manuela PEREIRA**
Conseillère municipale
La France Insoumise Romainville en commun



Les POAA, édition 2025.

Les POAA se réinventent

Les Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes ont été repensées cette année avec une déambulation prévue d'ateliers en ateliers les 20 et 21 juin. Les artistes, qui disposent d'un local et peuvent être accueillis, doivent s'inscrire jusqu'au 1^{er} mai.

Avec près de 600 visiteurs sur deux jours en 2025, le rendez-vous culturel incontournable de Romainville a, encore une fois, rempli toutes ses promesses. Les Portes Ouvertes d'Ateliers d'Artistes ont accueilli près de 120 exposant-e-s (une participation qui a augmenté de plus de la moitié en deux ans). Au cours d'un week-end animé et festif, les Romainvillois-es ont ainsi pu découvrir tout l'élan et la créativité artistique de la ville. En plus des ateliers d'artistes, la multiplicité des lieux – les Potagers de la Corniche, le Pavillon, l'usine des transitions, le Garage municipal aux Trois-Communes, la Cité Maraîchère ou les Centres sociaux – ont permis de multiplier les regards.

Retour aux origines

Chaque année, un Comité de pilotage (Copil) composé d'artistes romainvillois-es participe à l'organisation de l'événement. Lors d'une réunion de ses

membres en décembre dernier, un bilan des POAA 2025 a été partagé, à partir d'un questionnaire adressé aux artistes participant-e-s. Suite à ce bilan, l'édition 2026 va présenter un nouveau visage. Elle a pour objectif de revenir aux fondamentaux des POAA lors de sa création il y a 17 ans : il s'agit d'ouvrir uniquement les espaces de travail existants, d'artistes amateur-riche-s comme professionnel-le-s, aux habitant-e-s de Romainville. Le but : favoriser la rencontre de proximité ainsi que l'accueil d'artistes au sein d'ateliers déjà installés. Ce changement intervient alors que la deuxième édition d'Esperluette, la biennale dédiée aux auteur-riche-s romainvillois-es, aura lieu également cette année. « Ces "petits" POAA seront organisés en alternance avec un événement arts visuels d'ampleur plus important en 2027, à bâtir à l'échelle de la ville (expositions dans les lieux municipaux, salon d'artistes, etc.), avec les artistes et un copil renouvelé. » précise Anne Avriller, directrice de la Culture.

Appel aux artistes

Pour les POAA 2026, les artistes intéressé-e-s peuvent s'inscrire jusqu'au 1^{er} mai. Selon Renaud Dumoulin, membre du Copil et directeur de BigBox, ils ont tout intérêt à le faire : « *participer au POAA, c'est s'inscrire dans une dynamique collective à l'échelle de la commune. C'est rompre avec l'isolement souvent lié au travail en atelier. C'est aussi se fixer une échéance, un objectif concret, qui stimule la production et la préparation du travail* ». L'an passé, la plongée dans les coulisses de la création contemporaine romainvilloise s'était déroulée du 24 au 25 mai. Cette fois, elle aura lieu les 20 et 21 juin. Et qui dit 21 juin, dit Fête de la musique. C'est donc dans une ambiance festive que les Romainvillois-es seront invité-e-s à finir ce week-end de tous les arts.

Inscriptions :
poaa@ville-romainville.fr

Place des commerces : deuxième phase lancée !

Après la transformation de la place des commerces, l'aménagement de l'avenue de Verdun et des deux placettes débutera mi-avril pour s'achever fin novembre 2026, plantations comprises.

Cette nouvelle étape concerne le secteur situé entre les rues Saint-Germain et Docteur David Rosenfeld. Objectif : améliorer le cadre de vie, faciliter les mobilités douces et renforcer la place de la nature en ville. L'avenue de Verdun accueillera une voie partagée permettant aux piétons, aux cyclistes et aux voitures de cohabiter en toute sécurité. La circulation automobile sera limitée à 20 km/h. Lors des jours de marché, l'avenue pourra être fermée à la circulation grâce à des bornes escamotables, offrant ainsi un espace dédié aux habitant-e-s et aux commerçant-e-s. Pour les déchets, les PAV des rues Saint-Germain et Émile Genevoix seront supprimés et remplacés par huit PAVE (Points d'apports volontaires enterrés) en lieu et place de l'ancienne collecte pneumatique. Côté végétalisation, il est prévu le renforcement de l'alignement d'arbres existant, la plantation de 20 nouveaux, l'agrandissement des jardinières autour des arbres déjà en place, l'installation de plantations en pleine terre et de pavés enherbés (400 mètres carrés sur la phase 1 et 2). Les matériaux et le traitement paysager resteront identiques à ceux réalisés sur la place des commerces.

Des placettes métamorphosées

Les deux placettes accueillant le marché seront entièrement rénovées et végétalisées. Comme pour la place des commerces, elles seront aménagées en plateau, avec une chaussée et des trottoirs au même niveau, facilitant les déplacements des personnes à mobilité réduite. Chacune d'elles sera agrémentée d'un arbre entouré d'assises circulaires. Le calendrier des travaux a été spécialement étudié pour limiter l'im-



La place des commerces réinventée.

pact sur le marché. À noter que les commerçant-e-s seront déplacé-e-s temporairement sur la place des commerces en fonction des besoins du chantier. Le projet accompagne également le développement des mobilités douces avec la création d'une piste cyclable bidirectionnelle rue du Docteur David Rosenfeld, et l'installation d'arceaux vélos sur l'avenue de Verdun. Une place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite ainsi qu'un arrêt minute seront créés devant la pharmacie, avenue de Verdun. Des places à durée limitée sont prévues dans les rues Émile Genevoix et Saint-Germain.

Un lieu de convivialité

Cette phase intervient donc après la transformation de la place des com-

merces. Éclairée par deux mâts lumineux de huit mètres de haut, celle-ci dispose désormais de pavés enherbés, d'une quinzaine d'arbres et de massifs de vivaces, d'un kiosque à journaux (celui de l'angle Saint-Germain / avenue de Verdun) et d'une fontaine à eau. Les Romainvillois-es profitent pleinement de deux salons de verdure et du mobilier urbain (bancs et assises) en réemploi. Grâce à la piétonnisation et aux bornes escamotables à l'angle Wilson/Verdun et sur l'angle Wilson/Saint-Germain, les cafés, boulangeries et restaurants côté avenue du Président Wilson peuvent déployer leurs terrasses sur les trottoirs depuis janvier dernier et sur la chaussée en dehors des heures de livraisons (à partir de 11h jusqu'à la fin de la journée).



Le marché des Trois-Communes avant le déménagement.

Trois-Communes : le marché prépare son déménagement

Après consultation des habitant-e-s, le marché du Chemin-Vert deviendra celui des Trois-Communes en se déplaçant à l'angle de la rue Jean Jaurès/route de Montreuil. Il sera possible de déambuler entre ses étals dès juin prochain.

Après le lancement du marché des Bas-Pays le 7 novembre dernier, les marchés forains de Romainville vont connaître un nouveau chapitre de leur histoire. Actuellement, le marché du Chemin-Vert est installé rue du Chemin-Vert, à l'angle de la rue Jean Jaurès / route de Montreuil. Rebaptisé marché des Trois-Communes, il sera donc déplacé sur l'espace planté, situé à l'angle de la rue Jean Jaurès / route de Montreuil. Mais avant cela, les lieux nécessitent des aménagements. Les travaux, qui débutent en avril, vont durer de 6 à 8 semaines. Il s'agit d'assurer la

perméabilisation de l'espace végétalisé, de poser un revêtement granit et de réparer les trottoirs existants.

Jardinières et dix arbres plantés

Le but est également de maintenir les dix arbres plantés et les jardinières, de créer des bornes d'alimentation électriques et eau et d'aménager un local pour les commerçant-e-s (WC, stockage du matériel et bacs à déchets). Le projet est subventionné par la Métropole du Grand Paris, dans le cadre du programme Centre-ville Vivant, à hauteur

de 140 000 euros d'investissement pour les travaux de raccordements (travaux pour le marché des Bas-Pays compris) et à 100 000 euros d'investissement pour l'aménagement du local des commerçant-e-s.

Nouvelle offre et concertation

L'offre commerciale sera à plus de 50 % alimentaire (poissonnier-ère, fromager-ère, boucher-ère /charcutier-ère, fruits et légumes, épices/olives/condiments, traiteur-e-s, etc.). Quinze marchand-e-s forain-e-s seront présent-e-s les mercredis et samedis de 8h à 14h. Ce déménagement est le fruit d'une concertation citoyenne. En octobre 2024, la Ville lançait une enquête pour connaître les pratiques de consommation afin de développer ses marchés. Deux ateliers avaient ensuite été lancés sur la création d'un marché aux Bas-Pays, désormais installé place de l'Horloge les vendredis de 11h à 19h, et l'autre sur la revitalisation du marché du Chemin-Vert, respectivement les 17 et 24 janvier 2024. Lors de la concertation, les habitant-e-s du quartier des Trois-Communes ont unanimement fait le choix du déménagement. En dehors des jours de marché elles et ils souhaitent que l'espace puisse devenir un espace de vie et de rencontre, qu'il accueille des événements (marché créateurs, vide-greniers, fripes, etc...) les participant-e-s se sont aussi majoritairement déclaré-e-s favorables au maintien des jardinières bordant le site retenu. Le stationnement des véhicules des commerçant-e-s sera, lui, maintenu route de Montreuil au pied des châteaux d'eau et la rue du Chemin-Vert, une fois le déménagement des étals effectif.

À partir de juin :

Le marché des Trois-Communes, les mercredis et samedis de 8h à 14h.
Le marché du Centre, les mardis, vendredis et dimanches de 8h à 14h (y compris les jours fériés)
Le marché des Bas-Pays, les vendredis de 11h à 19h, place de l'Horloge.

Extension des écoles Fraternité-Jeanne Gallèpe : un trait d'union

Le chantier de l'extension des écoles Fraternité-Jeanne Gallèpe va démarrer fin avril pour une durée de 18 mois environ. Cette construction comprendra, notamment, un nouveau réfectoire et une cantine 100 % fait maison, bio et local.

Cette construction, d'un coût estimé entre 3 et 4 millions d'euros, permettra de poursuivre la politique municipale de proposer des repas 100 % fait maison, bio et local aux enfants, d'améliorer l'organisation des espaces en mutualisant les équipements et les conditions d'accueil des élèves. Imaginé par le cabinet d'architecte Oblò, elle est envisagée comme un trait d'union entre les deux écoles, aujourd'hui séparées de quelques mètres par un terrain enrobé. Elle s'intègre dans son environnement en reprenant les caractéristiques architecturales pavillonnaires du quartier. Les teintes rouges et matériaux biosourcés ont été privilégiés, avec une ossature bois isolée en bottes de paille et revêtue d'un enduit à la chaux aux teintes proches de la terre cuite ainsi qu'un soubassement en briques de 90 cm. D'une surface d'environ 610 m² et composé de deux niveaux, le bâtiment sera d'une hauteur maximale de 9,50 m sur une surface réduite (la toiture agrémentée de deux cheminées monumentales et au ton brun-cuivré est en forte pente).

Une nouvelle cuisine

Au rez-de-chaussée, on trouvera une loge de gardien, un espace d'accueil, et surtout le réfectoire dédié à l'école maternelle Jeanne-Gallèpe, largement vitré et orienté vers la cour. Celui-ci se situera à côté de la nouvelle cuisine de production (et non plus une simple cuisine de réchauffage), après celles, déjà ouverte de Maryse Bastié et en devenir à Charcot-Barbusse. Elle desservira également le réfectoire existant de l'école élémentaire Fraternité : un pas-



Perspective de l'extension des écoles Fraternité-Jeanne Gallèpe.

sage en toiture terrasse végétalisée facilitera l'acheminement des repas entre le nouveau bâtiment et l'établissement scolaire. À l'étage de l'extension sont prévus un accueil périscolaire comprenant une grande lucarne s'ouvrant sur la cour, des bureaux de direction, des vestiaires pour les Atsem et un local technique. Elle permettra également de libérer de l'espace, pour d'autres usages, dans l'école Jeanne-Gallèpe, grâce au déplacement du réfectoire actuel.

Du vert, du vert

Dans une démarche écologique et d'amélioration du cadre de vie, les espaces extérieurs seront également

revus. Derrière le futur nouveau bâtiment, ladite partie enrobée sera bientôt transformée et végétalisée sur un tiers de sa surface (soit 500 à 600 m²). Une partie, dite terrain de proximité, restera intacte pour les activités des enfants (notamment l'apprentissage du vélo). Trois nouvelles paysagères (180 m² de zones creusées permettant l'absorption naturelle des eaux de pluie) seront créées et une dizaine d'arbres seront plantés sur tout le site. Un garage à vélos d'une dizaine de places pour le personnel sera également construit. Toutes ces transformations ainsi que la livraison de l'extension sont prévues à l'automne 2027.

Médiathèque : un secteur jeunesse repensé

Pour un meilleur accueil du public, la médiathèque a réorganisé ses collections et ses espaces, en particulier le secteur jeunesse.



L'objectif était de le restructurer entièrement afin de proposer un parcours plus cohérent et de regrouper les collections. Résultat : un espace dédié aux 0-7 ans identifié, un continuum entre les différents types de documents (albums bébés, contes, albums jeunesse et premiers documentaires), une meilleure visibilité des collections grâce à une organisation moins rectiligne, avec des espaces plus ouverts et arrondis. Du nouveau également concernant l'accès aux mangas jeunesse : plus de la moitié des ouvrages

étaient conservés en réserve, ce qui occasionnaient beaucoup d'aller et retour en réserve pour les bibliothécaires. La réorganisation, pensée par un groupe de travail interne et effective depuis décembre, a permis de doubler la surface consacrée aux mangas jeunesse dans un espace dédié et de mettre la quasi-totalité de la collection en accès direct. Elle répond à l'évolution des usages car les mangas et les bandes dessinées jeunesse figurent parmi les ouvrages les plus empruntés.

Tout pour la musique

Cette section jeunesse a été réunie le long de la baie vitrée donnant sur la plaine Cachin. Au bout, a été installé un coin lecture intergénérationnel qui sert de point de jonction entre les rayonnages BD jeunesse et ceux de la BD adulte. Autre évolution importante : la création d'un espace musique – où sont désormais regroupés les CD, partitions et documents musicaux – agrémenté d'un petit coin lecture. « La réorganisation a été réalisée en trois jours seulement, tout en maintenant la médiathèque ouverte. Elle a nécessité le déplacement d'environ 30 000 documents et la modification de nombreux rayonnages. Les retours des usager-ère-s sont très encourageants » se réjouit Véronique Péan, la directrice de la médiathèque. Les agent-e-s se préparent désormais à recevoir les lycéen-ne-s pour qu'ils puissent réviser leurs examens dans des espaces de travail à disposition et une salle dédiée ouverte en cas de besoin.

Médiathèque Romain Rolland,
7 rue Albert Giry - 01 71 86 60 16
ou mediatheque@ville-romainville.fr



Sécurité au vert

Depuis un an et par obligation légale, la Ville a pérennisé les bandes de stationnements neutralisées devant les écoles dans le cadre du dispositif Vigipirate. Dès que cela était possible, les espaces ont été végétalisés et des arbres plantés.

La végétalisation dans le cadre de Vigipirate permet des aménagements paysagers pour remplacer ou compléter les équipements de sécurité anti-véhicule. Au lieu de placer des plots en béton, elle permet de sécuriser tout en embellissant l'espace public. À Romainville, 633 m² de stationnements (neutralisés par obligation légale) ont été

végétalisés (par exemple : 272 et 150 m² devant, respectivement l'école Marcel Cachin et l'école Paul Vaillant-Couturier) et sept arbres ont été plantés (deux aux écoles Véronique Florestan, Fraternité et Jean Charcot et un devant la mosquée aux Bas-Pays). La Métropole du Grand Paris a financé cette végétalisation à hauteur de 64 903 euros.



Kōyō
Bulle de sérénité



Passée la porte, c'est dans une ambiance feutrée que Sarah et Djenowa, toutes deux Romainvilloises, bichonnent les client-e-s. L'espace, séparé en deux zones – l'une réservée aux soins headspa et pédispa, comprendre détente du cuir chevelu et des pieds, l'autre dédiée aux massages corporels que jouxtent un sauna et une douche – peut recevoir jusqu'à cinq personnes simultanément. Elles proposent enveloppement au savon noir ou à l'argile, massage californien aux pierres chaudes ou oriental aux huiles chaudes, rituel capillaire, soin à la vapeur... Autre spécificité du salon, sa tarification : 1€/minute. Une séance d'une demie heure est facturée 30€ etc. et un tarif dégressif pour les réservations duo.

Kōyō, 59 rue la République.
Du mardi au samedi de 10h à 20h
Dimanche de 13h à 20h.
07 69 49 99 96
Facebook: [koyo-bienetre](https://www.facebook.com/koyo-bienetre)
Instagram: [@koyobienetre](https://www.instagram.com/koyobienetre)

La Signature des artisans

Baguette magique



Daniel Masood a repris avec ses frères, la boulangerie, renommée La Signature des artisans, de la place du 19 Mars 1962. Diplômés artisans boulangers et pâtisseries, les trois compères tiennent déjà l'enseigne située rue de Paris. Sur les étals, un large choix de pains traditionnels et spéciaux, à l'épeautre, au muesli, bucheron ou scandinave. Également moult viennoiseries, les classiques de la pâtisserie à la pièce et des fraisières et framboisiers à partager, spécialités de la maison. À noter que Daniel Masood a reçu le prix du meilleur éclair au chocolat du 93 en 2019 et le second prix de la meilleure brioche d'Île-de-France en 2019.



La Signature des artisans,
13 Place du 19 Mars 1962. Ouvert
7 jours/7 de 7h à 20h, dimanche de 7h à 15h.



Fanny Guiard-Norel, « jouer avec Molière »

En salle depuis le 18 mars dernier, *Précieuse(s)* donne à voir la relecture des *Précieuses ridicules* de Molière par des lycéen-ne-s et leur professeure de théâtre. Rencontre avec Fanny Guiard-Norel, la réalisatrice romainvilloise de ce documentaire lumineux.

Comment est né *Précieuse(s)* ?

Fanny Guiard-Norel : Cécile Roy-Fleury, professeure de français au lycée Jacques-Decour à Paris et sœur d'une très bonne amie, préparait une mise en scène des *Précieuses ridicules* de Molière relue à travers le prisme du féminisme, car certain-e-s de ses élèves avaient beaucoup travaillé sur la notion de patriarcat. Sa démarche entraine en résonance directe avec mes questionnements sur la place de la femme dans les œuvres de répertoire. Elle a accepté que je vienne observer son atelier avec l'idée d'en faire un film. Le projet est né ainsi, porté par une énergie collective.

Molière était-il misogyne ?

F.G.N. : Il a accordé une vraie place aux femmes dans son théâtre, ce qui était courageux. Mais c'était aussi un homme marqué par les mentalités de son temps. Se moquer des femmes érudites dans les *Précieuses ridicules*, ou les *Femmes savantes*, était sans doute une facilité comique. L'idée du projet, ce n'était pas de tuer Molière, mais plutôt de jouer avec

lui, trouver un équilibre entre héritage et regard critique. Ainsi, Cécile Roy-Fleury a laissé ses élèves improviser autour de la pièce. Elle a ensuite mis en forme, tout en restant fidèle avec leurs intentions. C'est un vrai travail de co-écriture.

Votre film dresse le portrait sensible de Cécile Roy-Fleury...

F.G.N. : Je me reconnais beaucoup en elle. Comme beaucoup de femmes, elle a du mal à trouver sa place. Elle a dû perdre une partie d'elle-même pour s'autoriser à écrire. Un handicap, dont elle ne parle pas à ses élèves. Beaucoup ont été surpris-e-s en découvrant le film. La relation qu'elle a avec ses élèves est magnifique. Certain-e-s d'entre elles et eux disent qu'elle a changé leur vie. Elles et ils apprennent d'elle mais l'aident aussi à évoluer, à prendre confiance. C'est une transmission mutuelle.

Vous filmez avec énergie les répétitions et posez la caméra quand les élèves rencontrent trois intervenantes...

F.G.N. : Pression familiale, vêtements, liberté d'expression, inégalités femmes-hommes, la sous-représentation des autrices de théâtre : tous ces thèmes sont abordés avec la chercheuse Myriam Dufour-Maître, la comédienne Noémie de Lattre, une amie, et l'autrice Agathe Charnet, qui apportent un regard universitaire, militant ou artistique. Ils font écho aux combats des « précieuses » d'autrefois : des femmes qui cherchaient déjà un accès à la culture mais dont la parole a été effacée de l'Histoire.

Vos projets ?

F.G.N. : Je prépare l'ouverture de mon cabinet de psychanalyse. Et je suis devenue coordinatrice d'intimité (à savoir chorégraphe précisément les scènes intimes entre comédien-ne-s, ndlr), au cinéma et au théâtre. Si cette activité est de plus en plus courante sur les tournages, ça l'est beaucoup moins dans le spectacle vivant. Une bulle de sécurité que les artistes, et les femmes notamment, apprécient beaucoup.

Clément Thierry, « la musique est un voyage »

L'ex-savoyard Clément Thierry, aka Skal, a créé l'Archipel, un lieu de musique aux Bas-Pays. Le pianiste nous raconte son installation à Romainville, son parcours musical et ses ambitions avec ce nouvel espace de vie dans le quartier.

Des guitares de toutes les couleurs ornent l'un des murs de la salle Carreau : « la déco n'est pas totalement finie, mais on y travaille ! » rigole Clément Thierry, bientôt 36 ans, qui nous fait visiter l'Archipel, son lieu de musique. Dans un espace de 250m², on y apprend depuis septembre dernier la guitare, le piano, la basse, la batterie, le chant, en cours individuel (adultes et adolescent-es à partir de 13 ans) et ou collectif (les enfants en dessous de 13 ans au piano et à la guitare) et en ateliers (chorale notamment). « L'idée est d'organiser des stages et à terme une classe dédiée à la musique à l'image » espère celui qui a tenté d'intégrer le prestigieux Berklee College of Music, à Boston, pour y apprendre la musique de film. Emmenée par une équipe de cinq personnes, l'Archipel (« ce nom rappelle le voyage et la musique est un voyage ») a été conçu comme un lieu musical avec des salles de répétition, une petite scène pour y donner des concerts (surveillez le programme) et un écosystème pour les musicien-ne-s. Née d'un appel à projet par une célèbre marque d'instrument de musique, cette école est tombée à point nommé pour Clément Thierry, originaire de Chambéry : il quitte ses montagnes et le lac du Bourget pour la Corniche des Forts, après 10 ans d'allers-retours à la capitale, pour rejoindre sa compagne Lisa qui travaille dans une grande maison de disques.

Du rap serein

Clément Thierry découvre la musique vers l'âge de 12 ans, avec un amoureux des Beatles qui lui conseille de lâcher la batterie pour la guitare (« ça coûte moins cher »). Quand il commence le piano vers 17-18 ans, c'est une révélation. « À la différence de ma mère, pianiste classique, je suis plus dans l'improvisation et la



composition », explique ce fan de Keith Jarrett et Guillaume Poncelet. Après des études de multimédia, il poursuit son parcours musical sous le nom de Skal (d'après un personnage de jeu vidéo). Il sort un album instrumental délicat intitulé *La Gravité* en 2018. « Parce qu'il est difficile de percer en faisant uniquement du piano, je me suis mis à écrire des textes. Quand on me dit que je fais du slam, je réponds que je pratique du rap serein », raconte le musicien, influencé par le rappeur et écrivain Gaël Faye et l'auteur-compositeur et interprète Ben Mazué. Quid des projets ? Un élève en

cinéma, qui a découvert l'Archipel, lui a proposé de composer la musique de son documentaire. « J'ai fait un concert récemment à Paris, mais avec l'école, ce n'est pas facile de se mettre en mode artiste. Peut-être l'année prochaine. En attendant, avoir ma propre scène ici, c'est très confortable. Après 10 ans de vie de musicien à monter des scènes tous les week-ends, c'est un vrai luxe. »

L'Archipel

37 rue Jean-Jacques Rousseau.
Plus d'infos (cours et événements) : archipel-musique.fr

Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, un programme riche en rencontres a été proposé en mars dans divers lieux de Romainville.

**Liberté,
égalité,
sororité**

6 mars : À la Cité Maraîchère, le concert interactif *Piperki* ou le folklore d'Europe centrale et orientale qui associe chœurs polyphoniques de femmes et broderies au point de croix.



6 mars : Jusqu'au 23 avril, la Cité Maraîchère propose l'exposition *Du Fil à retordre* par le collectif Débordeuses. Les broderies exposées mêlent techniques anciennes et subversions modernes pour composer un univers poétique et engagé.

7 mars : C'était atelier de broderie subversive et atelier couture upcycling (avec réparation de jeans, technique sashiko) à la Cité Maraîchère



11 mars : des enfants et jeunes de 3 à 15 ans des accueils de loisirs et des centres sociaux ont participé, au gymnase Colette Besson, à un après-midi sportif et pédagogique autour de la thématique de l'égalité filles-garçons.



14 mars : Avec son spectacle *Héroïnes* donné au Pavillon, fait de jeux d'ombres, d'origamis et de marionnettes, la compagnie Art & Actes se penche sur les destins de trois guerrières : Penthésilée, l'Amazone, Anne de Berry, la pirate et Mulan, la légendaire combattante.



Ambiance geek

5 mars : Le service jeunesse a concocté une journée dédiée à l'e-sport, avec tournoi Fifa, bornes d'arcade, simulateur, jeux en réalité augmentée et stands sur les métiers du virtuel (programmation informatique, game design et image, édition...).

Devoir de mémoire

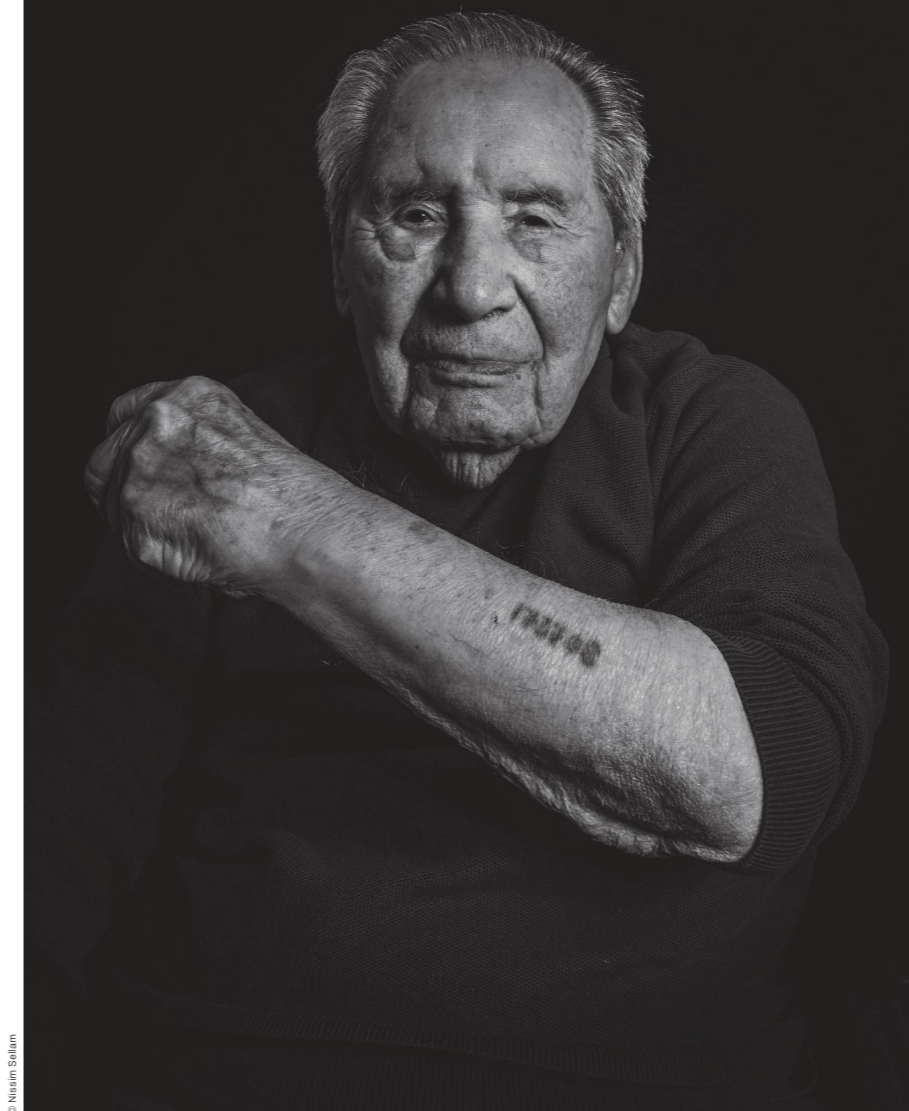


19 mars : Le maire François Dechy, la Municipalité, Michael Jacquinet, secrétaire général de la Maison du combattant et de la mémoire de Romainville ainsi que le comité local de la Fnaca Montreuil/Romainville ont honoré la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



Feu d'artifice

22 mars : Avec *ImPulls*, la compagnie Farfeloup a offert au Pavillon un véritable feu d'artifice textile et chorégraphique en transformant le pull, ce vêtement banal, en une arme poétique contre le jugement, l'exclusion et l'indifférence.



Jacques Altmann, « le dernier »

Survivant et témoin de la Shoah, Jacques Altmann est décédé le 13 mars 2026 à Paris à l'âge de 103 ans. Chassée d'Allemagne au début des années 1930, sa famille s'était installée à Romainville avant de périr dans les camps de la mort.

Adolphe Altmann, dit Jacques, naît le 3 mars 1923 à Elberfeld en Allemagne. Venu de Pologne, ses parents, Dina et Suscher, se rencontrent à Wuppertal. L'arrivée d'Hitler au pouvoir les obligent à fuir en 1933. Ils s'installent à Nancy puis à Romainville, au 1^{er} rue Gabriel Husson. Ils y ouvrent une boutique de textile. Jacques les rejoint en 1938 après le pogrom de la « *Nuit de*

crystal ». Ses parents sont arrêtés ainsi que ses quatre frères cadets (dont un petit cousin orphelin), déportés au camp d'Auschwitz-Birkenau le 3 novembre 1942 et envoyés dans les chambres à gaz dès leur arrivée. Arrêté une première fois par les gendarmes français en 1941, le jeune homme s'évade de la préfecture de police et devient membre du réseau FTP de Nantes appelé « *Convenant* » dès 1941. Il a à peine 18 ans.

300 000 personnes

En mars 1943, il est envoyé au camp de Drancy avant d'être transféré dans les annexes d'Austerlitz et de Léviton. Là, il participe au tri des biens spoliés aux Juifs et y trouve des documents appartenant à ses parents. Il est déporté du 10 février 1944 au 15 mai 1945 à Auschwitz-Birkenau, Oranienbourg-Sachsenhausen et Buchenwald. Dans « *Femmes et hommes de Romainville, de la Résistance à la Libération* », Guy Auzolles et Albert Giry racontent : « *Peut-être doit-il sa vie au fait qu'il fit partie, contraint et forcé, du kommando dit le "Kanada", qui devait décharger les wagons de la mort, contenant mobiliers... mais aussi les cadavres.* » Dans *Young et moi* (2015), le documentaire de Sophie Nahum, Jacques Altmann se confie à l'acteur Tomer Sisley, sur les lieux mêmes de l'horreur : « *[sur la rampe à Birkenau], j'ai vu passer 300 000 personnes. Et parmi elles, mes grands-parents qui venaient de Tchécoslovaquie au mois de juillet. Et je me suis caché. Parce que j'avais envie de partir avec eux. Et ce sont trois copains qui m'ont retenu. Il y en a un qui me dit, « si tu bouges encore, je t'assomme ».*

Un passeur infatigable

Transféré en octobre 1944 à Ohrdruf, un camp satellite de Buchenwald, il est libéré par les troupes américaines en avril 1945. Après la guerre, revenu à Romainville, il ne retrouve aucun membre de sa famille. Il choisit alors le prénom de Jacques, en mémoire de l'un de ses petits frères assassinés et pour se débarrasser d'un prénom lourd à porter. À la réalisatrice Sophie Nahum, qui le filme à nouveau à l'occasion de sa série documentaire *Les derniers*, dans laquelle témoignent des rescapés de la Shoah, il raconte ses nuits de cauchemar. « *J'ai failli étrangler ma femme car j'imaginais, dans mes rêves, qu'on voulait me piquer mon morceau de pain...* ». Jacques Altmann était une figure de l'Amicale d'Auschwitz puis de l'Union des déportés d'Auschwitz, dont il sera un administrateur et le porte-drapeau pendant quatorze ans. Il fut un passeur infatigable de mémoire auprès des nouvelles générations : c'était la mission qu'il s'était fixée.

Pour en savoir plus sur Jacques Altmann : entretiens.ina.fr/entretien/93/jacques-altmann/print

DIRECTION GÉNÉRALE

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 11 décembre 2025. *À l'unanimité*

Compte-rendu des décisions prises par délégation de pouvoir au Maire. *À l'unanimité*

DÉSIGNATION AU SEIN DES DIVERSES INSTANCES

Désignation des membres au sein de la Commission d'appel d'offres (CAO) : fixation dépôt de listes. *À l'unanimité*

Désignation des membres au sein de la Commission d'appel d'offres (CAO). *À l'unanimité*

Désignation des membres au sein de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL). *À l'unanimité*

Désignation des membres au sein de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) : fixation dépôt de listes. *À l'unanimité*

Désignation des membres de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) : fixation dépôt de liste. *À l'unanimité*

Désignation des membres de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) : liste commune. *À l'unanimité*

Désignation des membres au sein de la Caisse des Écoles (CDE). *À l'unanimité*

Désignation des membres au sein du Centre communal d'action sociale (CCAS). *6 sièges majorité, 2 sièges opposition*

Désignation des représentants aux conseils d'écoles et d'administration des établissements d'enseignement du 1^{er} et du 2nd degré de Romainville. *Pour : 32 voix, abstentions : 7 voix (Le temps d'agir et Romainville en commun)*

Désignation des membres au sein de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de l'EPT Est Ensemble. *Sont élus : Pilar Serra et suppléant Vincent Pruvost (28 voix), opposition : Manuela Pereira et Laurent Courcoux (11 voix)*

Désignation des membres au sein de la CLECT de la Métropole du Grand Paris. *Sont élus : Pilar Serra et suppléant Vincent Pruvost (28 voix), opposition Laurent Courcoux et Manuela Pereira (7 voix), 4 abstentions (Le temps d'agir)*

Désignation des membres au sein de la Commission communale des impôts directs (CCID). *(retrait et report au 16 avril)*

Désignation des représentants de la commune au sein du SIFUREP. *Sont élus : Sofia Dauvergne et Marie-Lise Descamps : 28 voix, opposition : Alexandre Prud'homme et Laurent Courcoux : 7 voix, 4 abstentions (Le temps d'agir)*

Désignation des représentants de la commune au sein du Conseil territorial de l'EPT Est Ensemble. *6 majorité*

ORGANISATION GÉNÉRALE

Délégation de pouvoirs au profit du Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales :

Article 1^{er} : Le Maire est chargé par délégation du Conseil municipal et pour la durée de son mandat :

1^{er}- D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux et de procéder à tous les actes de délimitation des propriétés communales. *Pour : 28 voix, contre : 3 voix (Romainville en commun, abstentions : 8 voix (Romainville À Venir, Le temps d'agir)*

2^e- De fixer, dans la limite de 5 000 €, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune (cantine scolaire et restaurant du personnel, séjours vacances, accueil du matin et du soir, ateliers portés par les centres sociaux, activités sportives, périscolaires et parascolaires) qui n'ont pas un caractère fiscal. *Pour : 28 voix, contre : 3 voix (Romainville en commun, abstentions : 8 voix (Romainville À Venir, Le temps d'agir)*

3^e- De procéder, dans la limite des inscriptions budgétaires fixées annuellement par le Conseil municipal, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L.1618-2 et au a de l'article L.2221-5-1, sous réserve des dispositions de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires. *Pour : 28 voix, contre : 3 voix (Romainville en commun, abstentions : 8 voix (Romainville À Venir, Le temps d'agir)*

4^e- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, qu'ils soient passés sans publicité ni mise en concurrence préalables, en procédure adaptée ou en procédure formalisée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants et les divers actes d'exécution desdits marchés publics, lorsque les crédits sont inscrits au budget. *Pour : 28 voix, contre : 3 voix (Romainville en commun, abstentions : 8 voix (Romainville À Venir, Le temps d'agir)*

5^e- De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans. *Pour : 28 voix, abstentions : 11 voix (Romainville en commun, Romainville À Venir, Le temps d'agir)*

6^e- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes. *Pour : 28 voix, abstentions : 11 voix (Romainville en commun, Romainville À Venir, Le temps d'agir)*

7^e- Décréer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux. *Pour : 28 voix, abstentions : 11 voix (Romainville en commun, Romainville À Venir, Le temps d'agir)*



8^e- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières. *Pour : 28 voix, abstentions : 11 voix (Romainville en commun, Romainville À Venir, Le temps d'agir)*

9^e- D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges. *Pour : 28 voix, abstentions : 11 voix (Romainville en commun, Romainville À Venir, Le temps d'agir)*

10^e- De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €. *Pour : 28 voix, abstentions : 11 voix (Romainville en commun, Romainville À Venir, Le temps d'agir)*

11^e- De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts. *Pour : 28 voix, abstentions : 11 voix (Romainville en commun, Romainville À Venir, Le temps d'agir)*

12^e- De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes. *Pour : 28 voix, abstentions : 11 voix (Romainville en commun, Romainville À Venir, Le temps d'agir)*

13^e- De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement. *Pour : 28 voix, contre : 3 voix (Romainville en commun, abstentions : 8 voix (Romainville À Venir, Le temps d'agir)*

14^e- De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme. *Pour : 28 voix, abstentions : 11 voix (Romainville en commun, Romainville À Venir, Le temps d'agir)*

15^e- D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code sans fixer de conditions particulières. *Pour : 28 voix, contre : 3 voix (Romainville en commun, abstentions : 8 voix (Romainville À Venir, Le temps d'agir)*

16^e- D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune pour l'ensemble des contentieux qui la concernent que ladite commune soit en situation de partie demanderesse ou de partie assurant sa défense devant les juridictions administratives ou judiciaires et de donner la possibilité de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 €. *Pour : 28 voix, abstentions : 11 voix (Romainville en commun, Romainville À Venir, Le temps d'agir)*

17^e- De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée à hauteur de 30 000 €. *Pour : 28 voix, abstentions : 11 voix (Romainville en commun, Romainville À Venir, Le temps d'agir)*

18^e- De donner, en application de l'article L.324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local. *Pour : 28 voix, contre : 3 voix (Romainville en commun), abstentions : 8 voix (Romainville À Venir, Le temps d'agir)*

19^e- De signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L. 311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L. 332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux. *Pour : 28 voix, contre : 3 voix (Romainville en commun), abstentions : 8 voix (Romainville À Venir, Le temps d'agir)*

20^e- De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximal de huit millions autorisé par le Conseil municipal. *Pour : 28 voix, abstentions : 11 voix (Romainville en commun, Romainville À Venir, Le temps d'agir)*

21^e- D'exercer, au nom de la commune et sans fixer de condition particulière, le droit de préemption défini par l'article L. 214-1 du code de l'urbanisme. *Pour : 28 voix, contre : 3 voix (Romainville en commun), abstentions : 8 voix (Romainville À Venir, Le temps d'agir)*

22^e- D'exercer au nom de la commune le droit de priorité défini aux articles L.240-1 à L.240-3 du code de l'urbanisme. *Pour : 28 voix, contre : 3 voix (Romainville en commun), abstentions : 8 voix (Romainville À Venir, Le temps d'agir)*

23^e- De prendre les décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et L. 523-5 du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la commune. *Pour : 28 voix, abstentions : 11 voix (Romainville en commun, Romainville À Venir, Le temps d'agir)*

24^e- D'autoriser au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre. *Pour : 28 voix, abstentions : 11 voix (Romainville en commun, Romainville À Venir, Le temps d'agir)*

25^e- D'exercer, au nom de la commune, le droit d'expropriation pour cause d'utilité publique prévu au troisième alinéa de l'article L.151-37 du code rural et de la pêche maritime en vue de l'exécution des travaux nécessaires à la constitution d'aires intermédiaires de stockage de bois dans les zones de montagne. *Pour : 28 voix, contre : 3 voix (Romainville en commun), abstentions : 8 voix (Romainville À Venir, Le temps d'agir)*

26^e- De demander à tout organisme financeur, l'attribution de subventions de fonctionnement et d'investissement dont le montant ne dépasse pas 5 000 €. *Pour : 28 voix, abstentions : 11 voix (Romainville en commun, Romainville À Venir, Le temps d'agir)*

27^e- De procéder, dans la limite de la création de 2 000 m² de surface de plancher, au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux. *Pour : 28 voix, contre : 3 voix (Romainville en commun), abstentions : 8 voix (Romainville À Venir, Le temps d'agir)*

28^e- D'exercer, au nom de la commune, le droit prévu au I de l'article 10 de la loi n° 75-1351 du 31 décembre 1975 relative à la protection des occupants de locaux à usage d'habitation. *Pour : 28 voix, abstentions : 11 voix (Romainville en commun, Romainville À Venir, Le temps d'agir)*

29^e- D'ouvrir et d'organiser la participation du public par voie électronique prévue au I de l'article L. 123-19 du code de l'environnement. *Pour : 28 voix, abstentions : 11 voix (Romainville en commun, Romainville À Venir, Le temps d'agir)*

30^e- D'admettre en non-valeur les titres de recettes, ou certaines catégories d'entre eux, présentés par le comptable public, chacun de ces titres correspondant à une créance irrécouvrable d'un montant qui ne peut être supérieur à 200 € par titre de recette conformément à l'article D.2122-7-2 du même CGCT. Après instruction des propositions transmises par le comptable public portant sur des créances irrécouvrables au sens de l'article R.276-2 du livre des procédures fiscales, le Maire prononce l'admission en non-valeur par arrêté. Il rend compte au moins une fois par an de ses décisions au Conseil municipal au moyen d'un état listant les créances admises en non-valeur et les motifs ayant présidé à cette admission. *Pour : 28 voix, abstentions : 11 voix (Romainville en commun, Romainville À Venir, Le temps d'agir)*

31^e- D'autoriser les mandats spéciaux que les membres du Conseil municipal peuvent être amenés à exercer dans le cadre de leurs fonctions, ainsi que le remboursement des frais afférents prévus à l'article L.2123-18 du présent code. *Pour : 28 voix, contre : 3 voix (Romainville en commun), abstentions : 8 voix (Romainville À Venir, Le temps d'agir)*

Article 2 : De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire, sa représentante ou son représentant, pour exécuter la présente délibération et de dire que ces délégations pourront être usitées, en fonction des délégations de fonctions et de signatures consenties, par Monsieur le Maire, aux adjointes et adjoints, aux Conseillers municipales et Conseillers municipaux avec délégation et à certains agents publics. *Pour : 28 voix, abstentions : 11 voix (Romainville en commun, Romainville À Venir, Le temps d'agir)*

FINANCES

Fixation des indemnités de fonction des membres du Conseil municipal A. *À l'unanimité*

Fixation des indemnités de fonction des membres du Conseil municipal B. *À l'unanimité*

Frais de représentation du Maire. *À l'unanimité*

Détermination du nombre d'emplois de collaborateurs de cabinet du Maire. *Pour : 32 voix, abstentions : 7 voix (Romainville en commun, Le temps d'agir)*

Tenue du débat d'orientations budgétaires au regard du rapport sur les orientations budgétaires. *(Prise d'acte)*

Groupes au Conseil municipal

Pour la majorité

Groupe Autrement

Élodie Casanova
François Dechy
Fatoumata Doumbouya
Léa Gores
Ève Guelmani
Mathieu Langlois
Félix Mulle
Lennie Nicolle
Vân Pham
Magalie Pillal

Groupe Communiste démocrate et citoyen

Samia Afroune
Willy Cousin
Sofia Dauvergne
Marie-Lise Descamps-Pequignot
Tony Laïdi

Groupe les écologistes

Nader Beyk
Marc Elfassy
Gaëlle Giffard
Élodie Girardet
Emmanuelle Ribes

Groupe les citoyennes / habitants engagés non-encartés

Denis Moreau-Sevin
Vincent Pruvost
Pilar Serra

Groupe Générations/ Après

Sébastien Chaillou-Gillette
Jérôme Chénieux
Coralie Lefebvre
Yvon Lejeune

Groupe Parti radical de Gauche

Karim Amazouz

Pour l'opposition

Groupe Romainville À Venir

Sarah Abada
Franck Benganem
Amel Bennacef
Daouda Gory

Groupe des élus de la gauche républicaine, socialiste, écologiste et citoyenne

Abdelhamid Daguemoune
Soraya Jebari
Julie Lefebvre
Bruno Lotti

Groupe la France Insoumise Romainville en commun

Laurent Courcoux
Manuela Pereira
Alexandre Prud'hommeau

LA PAROLE AUX ÉLU-E-S DE LA MAJORITÉ

Continuons Ensemble

Le 22 mars dernier, les Romainvillois-es nous ont renouvelé leur confiance pour ce nouveau mandat. Cette confiance nous honore et nous oblige. Elle confirme l'attachement des habitant-es à une gauche municipale qui agit pour améliorer le quotidien, défendre les services publics, lutter contre les inégalités et préparer l'avenir face à l'urgence écologique et sociale.

Elle nous oblige à rester fidèles à ce qui fait notre engagement depuis le début : faire de la politique avec les citoyen-nes, en prenant le temps d'écouter, de débattre et de construire collectivement des réponses utiles et concrètes.

Notre groupe est composé d'élu-es aux parcours différents, engagé-es dans la vie associative, militante ou professionnelle, mais rassemblé-es par une même conviction : l'action publique doit être accessible à tou-te-s et tournée vers le seul intérêt général. Nous continuerons à faire de Romainville une ville refuge : une ville attentive aux plus fragiles, attachée à ses services publics, engagée dans la transition écologique populaire et fidèle à ses valeurs de justice sociale, de solidarité et d'égalité. Une ville qui protège, qui accueille et qui soigne, sans condition.

Dans un contexte marqué par les tensions démocratiques, les fractures sociales et la montée des discours de rejet, nous croyons plus que jamais à la force du collectif et à la vitalité de la démocratie locale. C'est avec cet esprit que nous entamons ce mandat, avec sérieux, humilité, et l'engagement de rester disponibles et à l'écoute. Continuons Ensemble, pour Romainville.

Groupe Autrement

Une écologie inclusive et sociale pour Romainville

Nous sommes, grâce à votre soutien, cinq élu-es écologistes intégré-es dans la majorité municipale qui réunit les principales forces de gauche. Notre programme est clair, construire des projets responsables et solidaires, qui ne laisse personne au bord du chemin. Grâce à une écologie du quotidien qui va vers les besoins réels de tous-tes : logement, emploi, alimentation et cadre de vie. Pour que ces droits fondamentaux soient garantis, le service public est un levier puissant pour réduire les inégalités et préparer l'avenir.

Nous œuvrons pour le renforcement de la performance écologique et sociale pour toutes et tous : Cantines bio, locales et faites maison, préserver les sols et les espaces de respiration, développer l'agriculture urbaine, les projets nourriciers, les cours Oasis, limiter la bétonisation...

L'écologie que nous portons est aussi une écologie de justice, populaire, féministe et antiraciste. Parce que les inégalités environnementales sont des injustices sociales.

Nos actions d'aujourd'hui nous engagent pour demain. Depuis six ans, nous agissons avec conviction pour transformer notre ville, et nous allons poursuivre ce travail, avec détermination.

Parce que face aux crises climatiques, sociales et démocratiques, nous n'avons pas le droit de renoncer, nous avons le devoir d'agir.

Notre groupe écologiste, s'inscrit dans une histoire collective. Une histoire faite d'engagement, de travail et de transformations concrètes pour notre ville.

Nous nous engageons avec l'équipe municipale à être les représentant-es d'une ville plus solidaire, responsable et écologique.

Groupe Les Écologistes

Un engagement renouvelé pour Romainville

Nous tenons à féliciter de manière républicaine l'ensemble des listes qui se sont présentées lors de ces élections municipales. L'engagement citoyen est une force et Romainville a connu une belle dynamique avec de nombreux habitants, anciens et nouveaux, et une belle représentation qui fait la richesse de notre ville. L'abstention reste toutefois encore trop importante. Par ailleurs, nous regrettons les propos haineux en ligne et nous condamnons avec fermeté toutes ces dérives, ces auteurs et ceux qui les ont laissé volontairement se proliférer.

Romainville est un territoire de progrès social et de vivre ensemble autour des valeurs qui nous rassemble et nous devons lutter contre toutes ces méthodes anti démocratiques.

Nous remercions les électeurs, qui nous ont accordé leur confiance. Le peuple est souverain, nous accueillons ce résultat avec humilité et responsabilité.

Nous remercions chaleureusement tous les militants communistes de Romainville, ceux des partis de gauche et les collectifs de citoyens qui ont appelé au rassemblement dans la diversité.

Vous pouvez compter sur le groupe Communiste Démocrate et Citoyen pour être sur le terrain et à l'écoute de tous les habitants comme nous savons le faire.

Nous aurons à cœur de renforcer nos politiques publiques de solidarité, de l'éducation, de la jeunesse et de la transition écologique.

Vous pouvez compter sur l'ensemble de notre majorité pour porter des projets qui défendent l'intérêt général et les services publics, pour construire de la cohésion et de l'égalité territoriale, pour lutter contre les inégalités et protéger les plus fragiles.

Groupe Communiste, démocrate et citoyen

Chères Romainvilloises, chers Romainvillois,

Vous vous êtes exprimés et vous nous avez accordés votre confiance pour continuer ensemble.

Tout en vous remerciant avec sincérité, nous mesurons la charge de nos responsabilités. Administrer une ville de presque 40000 habitants, c'est piloter un énorme paquebot toujours en mouvement, à vitesse réduite. Gérer une ville, c'est surtout trouver un cap et le maintenir dans les tournements. Coordonner une ville, c'est avancer dans la nuit, c'est atteindre les horizons.

Ce second mandat sera essentiel. Comme faire émerger des logements pour les travailleurs essentiels qui n'arrivent plus aujourd'hui dans une société où tout se monétise, à assurer les lères sécurités physiques et psychologiques.

Nous vivons l'humilité d'être un petit groupe politique local et participer simplement à l'amélioration du quotidien de nos voisins. Nos valeurs sont la solidarité et la puissance du collectif.

Rien n'est plus fort que l'unité forgée sur un socle commun.

Aussi, la sobriété et la robustesse doivent également nous accompagner. A quoi bon produire l'inutile alors que nous construisons notre bonheur sur des choses simples, basiques ?

Enfin, nous préférons l'énergie vitale aux âmes sombres.

Les destructions inondent aussi bien nos écrans que nos esprits sans voir la colonne du vivant, présente du fond des sols jusqu'à la lumière des étoiles. Cette force vitale, et il en faut quand on grandit en Seine Saint Denis, présente dans le cœur battant de chacun, doit constamment favoriser le bon, le beau, le bien.

Merci. Travaillons ce qui nous rassemble.

Groupe Les citoyennes / habitants engagés non-encartés

Avancer ensemble pour Romainville

Le véritable défi politique n'est pas seulement économique, écologique ou sécuritaire ; il est aussi profondément humain : recréer du commun. Depuis 2020 la majorité municipale d'union de la gauche, des écologistes et des citoyens engagés travaille à redonner du sens à l'action publique.

Cela suppose de continuer ce travail de longue haleine pour redonner du sens à la parole publique. Promettre moins, agir mieux. Expliquer davantage, assumer les choix, même impopulaires. La confiance se construit dans la durée, par la cohérence et la transparence. Cela suppose aussi de continuer à encourager l'engagement citoyen, les associations, les collectivités locales, les initiatives de terrain.

Enfin, cela exige de continuer à mettre la justice sociale au cœur du projet politique. Investir dans l'éducation, garantir l'accès aux services essentiels, valoriser les actions communes.

Groupe Parti radical de Gauche

Merci à vous qui avez réservé à notre liste « Continuons ensemble » un vote de soutien lors des élections du 22 mars et reconnu ainsi le travail fourni durant le mandat précédent. Notre majorité de gauche, citoyenne et écologiste est restée fidèle à ses engagements et unie durant cette période. Nous souhaitons amplifier les transformations engagées lors de ce second mandat. Cette élection municipale s'inscrit dans un contexte dramatique de montée de l'extrême droite qui doit conduire pour la gauche et les écologistes à rechercher la nécessaire unité.

Pour les 7 prochaines années nos deux mouvements, Génération*s et L'Alliance pour une République Écologique et Sociale, travailleront dans cet esprit unitaire. Nous serons actifs au sein de la majorité pour agir en matière de renaturation de la ville, pour généraliser l'accès à une alimentation saine, de qualité et à tarification sociale, en créant une sécurité sociale de l'alimentation. Nous allons amplifier nos efforts en faveur des plus jeunes pour leur permettre d'accéder à la réussite scolaire. Nous allons développer une politique sociale adaptée en faveur des familles monoparentales, et défendre le droit aux vacances pour toutes et tous... Nos 230 propositions sont un cap pour l'avenir ! L'Etat doit cesser de faire peser sur les communes de nouvelles contraintes financières et une baisse permanente des dotations.

Pour réussir ensemble nous devons rechercher l'association la plus large de toutes et tous afin de revitaliser la démocratie locale. Nous avons 7 ans de travail devant nous et nous ne souhaitons pas vous décevoir !

Groupe Générations / Après

LA PAROLE AUX ÉLU-E-S DE L'OPPOSITION

Romainville À Venir, la voix des habitants

Le mouvement Romainville à venir est né d'une conviction simple : Romainville mérite une démocratie plus vivante, plus ouverte et plus à l'écoute de ses habitants. Au second tour des élections municipales, nous sommes arrivés 2e avec 2022 voix. Nous adressons un immense merci à celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance. Nous remercions aussi l'ensemble des citoyens qui se sont déplacés aux urnes pour faire vivre le débat démocratique et exprimer leur choix. Ce résultat nous oblige. Il confirme qu'une attente forte existe dans notre ville, celle d'une parole citoyenne mieux entendue, d'une action publique plus transparente, et d'une gouvernance plus proche du quotidien. Romainville à venir poursuivra son engagement avec constance pour faire entendre la voix des habitants, défendre leurs intérêts et faire vivre la démocratie locale dans toutes ses dimensions.

Nous serons une opposition exigeante, constructive et vigilante. Exigeante, parce que les Romainvillois ont droit à des réponses précises et à des choix cohérents. Constructive, parce que nous voulons contribuer utilement au débat et proposer des solutions concrètes. Vigilante, parce que nous resterons attentifs à chaque décision qui engage l'avenir de notre ville et le quotidien de ses habitants.

Nous avons entendu la voix des habitants. Ils peuvent compter sur nous pour poursuivre sans relâche nos engagements citoyens, défendre l'intérêt général et porter, avec détermination, l'ambition d'une Romainville plus juste, plus démocratique et plus fidèle à ses habitants.

Romainville À Venir

Changer Romainville à gauche

Nous adressons nos félicitations républicaines au maire réélu ainsi qu'à l'ensemble des candidates et candidats élus pour cette nouvelle mandature. S'engager pour sa ville mérite le respect.

Nous remercions sincèrement les 1 710 électrices et électeurs qui ont fait confiance à notre liste « Le temps d'agir » ainsi que toutes celles et ceux qui ont porté ce projet avec conviction.

Cette défaite est difficile. Elle ne peut toutefois être réduite à une lecture simpliste. L'abstention a progressé entre les deux tours, et 58,9 % des suffrages exprimés se sont portés sur des candidatures alternatives. Une majorité a donc exprimé un souhait de changement. Ce paradoxe doit être regardé avec lucidité.

À Romainville, le refus du rassemblement de la part d'une tête de liste a empêché une alternance pourtant possible. Chacun devra en tirer les conséquences.

Nous dénonçons également un climat de campagne indigne : attaques, intimidations, propos racistes et sexistes. Ces dérives appellent des condamnations claires. Pour autant, l'essentiel demeure : l'engagement, la dignité, la confiance. Nous respectons le verdict des urnes. Mais le respecter, c'est aussi en tirer les leçons.

Le combat continue, avec exigence et fidélité à nos valeurs, au service de Romainville.

Le temps d'agir
Groupe des élus de la gauche républicaine socialiste, écologiste et citoyenne

On est là !

Les 15 et 22 mars dernier, 15% des votants montraient leur soutien à notre programme. Nous les remercions de leur confiance car ce choix n'est pas anodin.

Partout, l'extrême droite s'approche du pouvoir en surfant sur l'individualisation politique via le racisme et le mépris de classe. A ce jeu mortel, notre gouvernement actuel est un pompier pyromane. Pour LFI, seule l'extension du service public et de la solidarité populaire et internationale nous permettra d'éviter les guerres, les génocides, de lutter contre la misère et de surmonter la crise écologique.

Ainsi, à Romainville, nous défendons ces quelques mesures simples :

- Un enfant sur cinq va à l'école sans manger : nous devons proposer des repas gratuits pour les familles modestes.
- La part de logement social a baissé sur la dernière mandature : nous devons reprendre la construction de logements sociaux pour loger tout le monde.
- Le service de nettoyage de la voirie est assuré par une entreprise défaillante, qui exploite ses intérimaires : nous devons remunicipaliser ce service pour l'améliorer et offrir un cadre d'emploi digne aux travailleurs.

- Chaque comité de quartier peut devenir autonome et décisionnaire avec son budget dédié. : nous pouvons choisir, dans notre quartier, les actions concrètes dont nous avons besoin.

Aujourd'hui et demain, nous porterons le programme de rupture de la France Insoumise pour une amélioration concrète de nos vies par des solutions collectives, populaires et inclusives.

Groupe La France Insoumise Romainville en commun

**RENATURONS
ROMAINVILLE**

**PERMIS
DE
VÉGÉTALISER
SA VILLE!**

**TROTTOIRS,
PIEDS D'ARBRES,
ESPACES VERTS...**

Devenez
le jardinier
de votre
quartier

